

## PROGRAMME DE FORMATION

# ADR 8.2 Conducteurs Recyclage – FORMATIONS CONDUCTEURS - ADR 8.2 RCG – ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citernes recyclage (RCG)

### **Objectifs opérationnels**

Mettre a jour les connaissances nécessaires au transport des matières dangereuses en citernes.

Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières dangereuses en citernes.

Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté TMD.

L'APTH est un organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (Arrêté ministériel du 29 novembre 2022 (NOR : TREP2232788A))

#### Durée

2,00 jour(s)

14:00 heures

#### **Public visé**

Conducteurs de véhicules ou de MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

### **Prérequis**

Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de BASE et de la spécialisation CITERNES, classes 2 à 9 sauf 7, en cours de validité. Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée.

#### Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: referent.handicap@apth.fr

### **Aptitudes / Compétences**

A la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à conduire des véhicules ou MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

### Moyens et supports pédagogiques

Présentation Multimédia - Méthodes pédagogiques : Théorie = 80% - Exercices = 20%

Vérification des acquis - Livret de stage - Délivrance d'un certificat ADR

#### **Encadrement**

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

### **Evaluation des acquis**

**EXAMEN FINAL:** QCM DE 30 QUESTIONS (RÉSULTAT MINIMAL REQUIS = 70/100)

### Délais d'accès

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.





# PROGRAMME DE FORMATION

**Programme** 

1er jour:

A- ACCUEIL

Programme - Objectifs - Tour de table

Risques des produits chimiques Transferts des produits chimiques Compatibilités et incompatibilités

**QUIZ D'EVALUATION** 

**B- CHOIX DU VÉHICULE** 

Type et agrément

**C- CHOIX ET UTILISATION DES CITERNES** 

Citernes pétrolières Citernes chimiques Citernes gaz

D- RISQUES GÉNÉRAUX AU CHARGEMENT

**E- PRODUITS PÉTROLIERS** 

Risques des liquides inflammables Procédures de chargement Livraisons Cas particuliers des bitumes

**F- PRODUITS CHIMIQUES** 

2ème jour :

**G-GAZ** 

Risque des gaz Transferts des gaz Livraison chez les particuliers

H- RÉALISATION DU TRANSPORT

Documentation
Signalisation du véhicule
Règles de circulation

I- CAS PARTICULIER DES DÉCHETS

J- ACCIDENTOLOGIE

Questions, exercices ou mises en situation

